



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

associations

Question écrite n° 29085

Texte de la question

M. Thierry Mariani interroge M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'égalité des territoires et du logement, chargé de la ville, sur la situation financière dans laquelle se trouve la Maison d'Europe et d'Orient, centre culturel européen basé à Paris. Il semblerait que cette association, principalement financée par le ministère de la culture et de la communication, l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE), la région Île-de-France ainsi que la Ville de Paris, ait connu une baisse significative de son budget pour l'année 2013, rendant ses perspectives d'avenir très incertaines. La Maison d'Europe et d'Orient est une structure multipolaire, qui regroupe une librairie, un centre de ressources (bibliothèque Christiane-Montécot), un réseau européen de traduction théâtrale (Eurodram), une maison d'édition (l'Espace d'un instant), une compagnie (Théâtre national de Syldavie) et un espace polyvalent (*bunker* Andreï Malroff-Dejan Vilarski), visant à promouvoir et à favoriser la diffusion des cultures d'Europe de l'Est et d'Asie centrale. Compte tenu de l'intérêt culturel que représente la Maison d'Europe et d'Orient et des efforts précédemment accomplis par sa direction en termes de baisse des productions et de réduction du personnel, il souhaiterait savoir dans quelle mesure l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances pourrait réexaminer positivement son soutien financier à la Maison d'Europe et d'Orient pour l'année prochaine.

Texte de la réponse

La maison d'Europe et d'Orient a fait l'objet jusqu'en 2012 d'un soutien financier de l'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé) principalement au titre de son activité de centre de ressources orienté vers la promotion de la diversité culturelle et ayant pour objet notamment de faire découvrir la littérature théâtrale issue de l'Europe de l'Est, des pays baltes et de l'Asie centrale. En 2013, l'Acsé n'a pas été en mesure d'accorder une subvention à la maison d'Europe et d'Orient, eu égard aux contraintes budgétaires et en raison de l'insuffisance du ciblage des actions menées en direction des publics des quartiers de la politique de la ville, au regard de l'activité globale du centre de ressources. Pour 2014, l'association n'a pas déposé de dossier de demande de subvention à l'Acsé, étant précisé que la campagne nationale de subventions était formellement ouverte jusqu'au 14 février 2014. En tout état de cause, le lien avec les quartiers prioritaires de la politique de la ville constituerait un élément déterminant dans l'instruction d'une éventuelle demande de subvention déposée au-delà de cette échéance.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Français établis hors de France (11^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29085

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Ville

Ministère attributaire : Femmes, ville, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 juin 2013](#), page 6039

Réponse publiée au JO le : [12 août 2014](#), page 6891